

DÉMARCHE RSE : ET SI L'EXPERT-COMPTABLE ÉTAIT UN INTERLOCUTEUR DE CHOIX ?

La RSE est un moteur de la performance globale de l'entreprise, elle recentre ses valeurs, et permet d'imaginer de nouveaux modèles de gestion, prenant en compte son impact sociétal et environnemental.

Les cabinets d'expertise comptable l'ont bien compris et se mettent en ordre de marche pour répondre aux besoins de leurs clients, avec des compétences dédiées et des offres d'accompagnement adaptées.

Clément Tardy est un des experts-comptables du cabinet Axens. Tout juste diplômé, il a présenté un mémoire sur la RSE, et plus précisément la compensation carbone. Ce travail sert de point d'ancrage au cabinet Axens dans sa spécialisation et la construction d'une nouvelle offre d'accompagnement RSE pour ses clients et futurs clients, pour les mois et années à venir.

La tendance est à la spécialisation des professionnels du chiffre. La RSE et les aspects financiers sont en effet très liés, ce qui place les cabinets d'expertise comptable et de conseil comme partenaires privilégiés pour la mise en place des missions RSE.

Une entreprise qui pratique cette démarche va donc chercher à avoir un impact positif sur la société tout en étant économiquement viable, en imaginant un nouveau modèle de gestion. C'est en ce sens que l'expert-comptable a toute légitimité à apporter un accompagnement RSE à l'entreprise.



Clément Tardy

Pour Clément Tardy, « toute entreprise peut se projeter dans une démarche RSE, quelle que soit sa taille ou son secteur d'activité. La démarche RSE reste une démarche volontaire, en lien avec la culture d'entreprise ou l'engagement du dirigeant. Cependant, de plus en plus d'acteurs économiques, comme les banques ou investisseurs, demandent des informations et des indicateurs ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) pour permettre une analyse extra-financière de l'entreprise. Je suis convaincu que mettre en place une démarche RSE sera un critère incontournable dans la stratégie et le pilotage des entreprises. »

ANTICIPER L'ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE POUR FAIRE DE LA RSE UNE OPPORTUNITÉ

Chez Axens, la démarche est en train de se structurer afin de pouvoir répondre aux attentes et besoins de ses clients en la matière, d'anticiper la réglementation, et de faire d'une contrainte une opportunité. Le projet est d'apporter un conseil personnalisé sur de nombreux domaines de la RSE comme : une réflexion sur le modèle de l'entreprise, gestion financière, la construction des indicateurs ESG en réponse à la stratégie d'entreprise, les projets de décarbonation, la fiscalité verte, etc.

Clément Tardy poursuit « l'expert-comptable est un partenaire de choix pour externaliser sa démarche RSE. Il est tiers de confiance de l'entreprise, bras droit du dirigeant, connaît très bien la stratégie de l'entreprise, et possède donc les clés pour un accompagnement RSE réussi. »

La RSE : moteur de performance globale pour les entreprises

La Responsabilité Sociétale ou Sociale des Entreprises qui se définit comme la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable est accessible à toutes les entreprises, quels que soient leur statut, leur taille et leur secteur d'activité. Cette démarche globale permet de conjuguer performance économique, performance sociale et performance environnementale.

L'entreprise qui met en place une démarche de RSE a pour ambition de repenser sa manière de travailler, d'acheter, de produire, en développant des pratiques plus éthiques plus durables afin de contribuer aux enjeux de développement durable.

Cette démarche est vertueuse pour l'entreprise. Conçue à long terme, elle ancre une vision stratégique partagée, des valeurs, et constitue un vecteur d'engagement et de fidélisation des collaborateurs. Elle est également un outil de communication, de différenciation ou encore de productivité et de compétitivité.

